



aujourd'hui Premier
quatre au chef de
la même parijou
de robe de l'assise
greffier

LE JUGE DE PAIX DU CANTON
DE PIERRE DURAND NOTAIRE

jeune fille huit cent vingt
de Canton. Pardez aux vous
juges de paix du Canton
de guerre. Durant votre

Est Compositum 4 samis, modoan quatuor. Quatuor

16
et. 45^e Nouveau Détat De Cultivateurs de pour aut en
4 village de la Broasse - Commune de saint Pierre le mort
Laquelle nous a déclaré que son mari Etait ici
a Lyons de fixe mais devient difficile de leur union
une filles et deux jeunes ages a un mois, que tout
par la loi sa tutelle naturelle. La Couronne elle
déclare quelle a été sa dite charge et l'union
de tutelle de sa dite fille, que la loi lui confère
et a qui l'union est et jointe de sonnent à son union
de bien et d'indivisibilité, son acquisition pour l'union
est et l'union de la dite charge la dite union
d'un sa brogé tutelle a cette fin elle a l'union
amiablement versant nous un nombre de 1000
parents tout paternelle que maternelle de la dite
union de la dite charge, sont ici présent et requiert
et l'union de la dite charge, sont ici présent et requiert
greffier - l'union de la dite charge, sont ici présent et requiert
la dite charge, sont ici présent et requiert

à l'instaut sont composés de deux ou trois grands
 ougls praterael de la dite mineure, jeun ouïe d'ouïe
 issus de germeins de la dite mineure, d'ouïe d'ouïe
 de meun d'ouïe, au chef lieu de la fovee de la mineure
 d'ouïe d'ouïe, d'ouïe d'ouïe, d'ouïe d'ouïe, d'ouïe d'ouïe
 aussi Cultivateurs de meun d'ouïe de la mineure
 de Beaumont d'ouïe d'ouïe, d'ouïe d'ouïe, d'ouïe d'ouïe
 d'ouïe d'ouïe d'ouïe d'ouïe de la dite mineure d'ouïe
 Cultivateurs de meun d'ouïe d'ouïe d'ouïe d'ouïe
 de Beaumont d'ouïe d'ouïe, d'ouïe d'ouïe, d'ouïe d'ouïe
 de la mineure et tous trois de d'ouïe d'ouïe
 Cultivateurs de meun d'ouïe au village de d'ouïe
 de d'ouïe d'ouïe d'ouïe d'ouïe de la dite mineure

De lazarhaus.
 Versant Droit au Acquisitoire de l'Hotel
 Morvan Urene et tuteur, nous avons l'honneur
 de l'avis de l'Assemblée pour nos présidents
 et ordonne qu'il soit à l'effet de la
 nomination de l'Assemblée.

Et ordonne qu'il y ait
nomination de deux
de la Cour à prix raisonnable de la
d'artisans maîtres de la Cour de la Cour de la Cour
il est ordonné pour le présent et à l'avenir
La Personne du dit Jean Ogier pour la Cour de la Cour
Lequel est le présent et à l'avenir et à l'avenir
charge et commission de la Cour de la Cour



